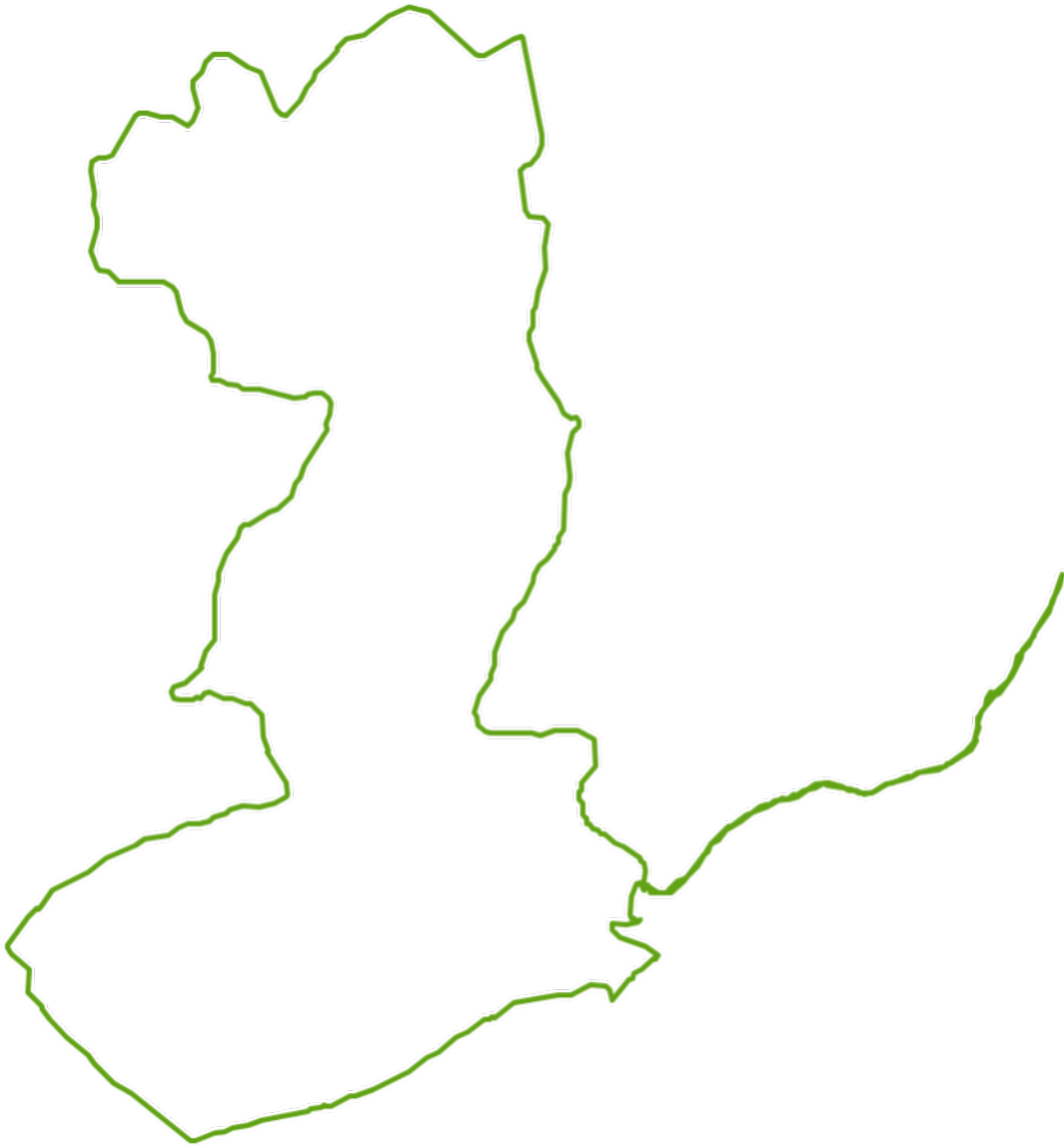


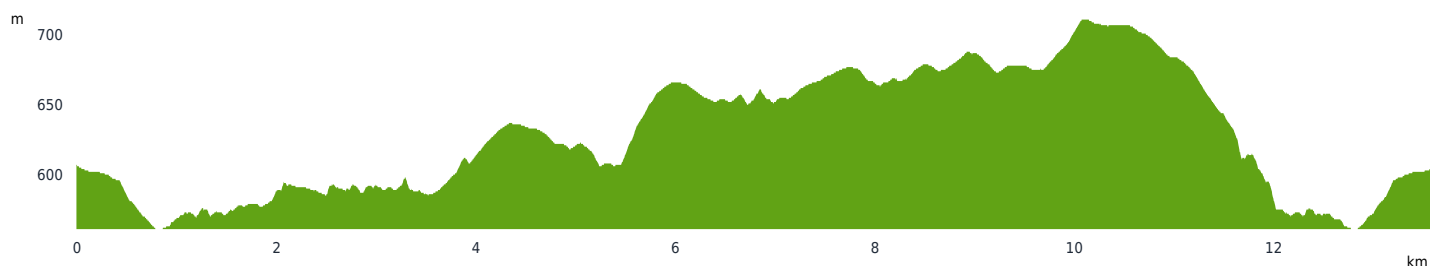
Distance  13.5 km	Durée  3h45	Difficulté  Modéré	Dénivelé  +375 m	Balisage  Jaune
--	--	---	---	--

 **Chiens autorisés** — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Landogne

Adresse de départ

Place de l'église
63380 Landogne

Accès au point de départ

À Pontaumur (40 km à l'ouest de Clermont-Ferrand), prendre la D987 (direction St-Gervais-d'Auvergne), puis la D206 (direction Montel-de-Gelat) et la D206A jusqu'à Landogne. Parking à l'entrée du village à gauche.

Description du parcours

Depuis l'église de Landogne, on suit la rivière Saunade pour un agréable parcours au cœur de la nature préservée des Combrailles. Après "Les Vialles", le long d'un étang, on bénéficie d'un beau panorama à 360° sur les Combrailles et la chaîne des Puys.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Place de l'église (église et cloche du XVIIe siècle) descendre la rue principale. Après la sortie du village, prendre le premier chemin à droite pour rejoindre le GR4 au niveau d'une passerelle sur la Saunade.

Étape 2 : Rester sur la rive gauche et remonter la vallée de la Saunade jusqu'au moulin de Chabre. Avant le pont, obliquer à droite sur la route goudronnée, traverser le hameau de Viallevelours et continuer jusqu'au carrefour en T.

Étape 3 : Tourner à gauche et quitter le GR4 (croix dédiée à la bergère Marie Girodon, vue sur le massif du Sancy). Descendre jusqu'à la Saunade et, au carrefour, la franchir sur un petit pont. Monter et traverser le hameau de Saunade, puis emprunter le premier chemin à gauche jusqu'à l'intersection avec une petite route à l'entrée du village de La Cassière.

Étape 4 : Le traverser en suivant la route goudronnée et, 150 m après les dernières maisons, prendre un chemin à gauche (vue sur la chaîne des Puys). Descendre dans le bois, franchir un ruisseau, remonter à gauche. Au carrefour dans le bois, aller à droite pour rejoindre le hameau les Vialles ; le traverser et rejoindre un étang. Remonter dans le bois pour arriver à un carrefour de cinq chemins (croix).

Étape 5 : Se diriger à gauche (GR4) sur un large chemin (vue sur la chaîne des Puys, le Sancy, Landogne et les Combrailles) jusqu'à la Borderie. Continuer à gauche sur 100 m puis, encore à gauche, sur le sentier qui descend en serpentant dans le bois. Traverser la Saunade (passerelle) pour retrouver le point 1. Tourner à droite pour revenir à Landogne.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.